

**LE SYNDICAT LIBRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE
GUINEE(SLECG) DE KANKAN.**

Aux

Camarades membres du bureau exécutif national du SLECG- Conakry.

A l'issu de la réunion du bureau Préfectoral du SLECG de Kankan, ce
vendredi, le 23 Février 2018, il a été décidé :

- 1- La levée immédiate de la suspension du salaire de notre
camarade secrétaire général Aboubacar Soumah ;
- 2- Le paiement des 40% avec effet rétroactif comme condition
préalable pour toute négociation ;
- 3- Le rejet catégorique et en bloc de la tenue d'un nouveau congrès ;
- 4- La poursuite de la grève jusqu'à la satisfaction totale de nos points
de revendications.

ENSEMBLE NOUS VAINCRONS

Un membre



Secrétaire général de la SLECG-Kankan



Ibrahima Kalil CONDE